



Dissymétrique

Feuille de liaison sécurité du club

N° 38

Fiches sites Solutré et Vergisson

Deux sites que nous fréquentons, tolérés dans la Zone Natura 2000 et la classification Grand Site de France. Ces sites n'ont pas de référence FFVL à ce jour et le manque d'info est manifeste avec des risques.

Ces sites demandent une grande compétence, habitude du site et précision de pilotage. Les premiers vols ne s'y improvisent pas.

Ces infos sont une compilation issue d'expériences et habitudes des locaux mais ne les engage pas en responsabilité, vous y décidez seuls vos actions

Ces fiches seront relayées sur notre site WEB www.aircluny.fr plus lisibles dès que possible

Ceci est une info préalable.
L'ASC

ATTENTION SITE COMPLIQUE

Roche de SOLUTRÉ
Orientations NO et SE
46° 17' 49.91 N 4° 42' 55.98 E
Z = 665 m au parking
Bord Est de TMA St YAN

La Roche de Solutré ne bénéficie pas de convention FFVL. Ce site est classé zone Natura 2000, nous y sommes tolérés **restes disciplinés**. Utilisez les parkings, qui en saison touristique sont très chargés. Les accès se font à pied, quel que soit le parking choisi et les temps sont équivalents. **Toujours être question au vent / avec le vent selon les orientations**. Le point A5 de la Voie Romaine sert aussi de parking - Au A4 on atterrit pas la barrière - Le A3 sert de rattrapé pour les vols en SE si le contournement de la roche n'est plus possible. En R, une rattrapé possible si on n'atterrit pas la Voie Romaine et que c'est en pré fauché, R2 tricheux...

Sur ce site les vols sont engagés. Les points décollages nécessitent une bonne précision et de NE 3AM425 RECLIER L'OV derrière. Risques marqués. Au décollé, ne pas passer au A3 par vent de secteurs O-NO - Le D1 pose en A1 et le D2 pose en A2. Le A4 est en coveite sous le vent en secteurs Sud, poser en A5, la Voie Romaine est dominante. Les atterrissages bas restent délicats par vents météo dominante sur les brises.

ATTENTION Site sans atterrissage sud en fond de vallée

Roche de Vergisson
Orientations S - SO et N
46° 18' 41.90 N 4° 43' 18.76 E
Z = 665 m
Bord Est de TMA St YAN

La Roche de Vergisson ne bénéficie pas de convention FFVL. Ce site est classé zone Natura 2000, nous y sommes tolérés **restes disciplinés**. Utilisez les parkings. Si vous chargez le A3, commun avec l'atterrissage vous ne pouvez plus. Si on pose plutôt sur les décollages. Il ne reste alors que la solution s'aligner sur la route entre les deux parkings. Ce qui en fin de compte n'est pas plus mal. Attention à la circulation. Le parking du bas est sous rotor du bord de route... une mauvaise idée.

Le décollage D2 ne bénéficie pas de terrain de pont plus bas que le décollage. En cas de vent, c'est la route D177 au col, donc = DANGER de circulation. L'atterrissage A3 est délicat car sous vent du rebord de falaise. Prenez en fond de vallée est DANGEREUX. Lignes électriques, vignes... Visez les bords de talusage.